DÉPÊCHES DE LA NUIT

Washington. — Le ministre du Japon à Washington affirme que la démission du ministère Ito n'amènera aucun changement dans la politique extérieure du Japon.

LA CRISE MINISTÉRIELLE ALLEMANDE

Berlin. — On disait hier dans les couloirs de la Chambre que la démission de M. de Miquel n'avait pas été tout à fait volontaire. Guillaume II aurait dû lui envoyer le chef de la chancellerie pour lui demander ses intentions, ce qui était une façon de lui faire connaître les siennes.

M. de Miquel n'aurait répondu qu'avec quelque peine.

Pour lui succéder au ministère des Finances, il est question de M. de Rheinbaben, actuellement ministre de l'Intérieur; dans ce cas, le ministère de l'intérieur serait vacant pour un homme nouveau qui aurait mission de faire les prochaines élections. Cet homme nouveau pourrait bien être M. de Bitter, président supérieur de la province de Posen, et l'importance de son poste serait augmentée par l'attribution de la vice-présidence du ministère prussien.

GRAVE NOUVELLE

L'*Agence Nationale* nous téléphone, cette nuit, l'information suivante dont nos lecteurs comprendront la gravité.

« On se rappelle l'émotion causée en juillet 1894 par le procès et l'exécution à Laval de l'abbé Bruneau, condamné à la peine de mort pour avoir assassiné le curé d'Entrammes dont il était le vicaire.

« Avant de monter à l'échafaud, l'abbé Bruneau insista pour qu'on remit au procureur de la République, M. Dériberé-Desgardes, actuellement député d'une des circonscriptions de Mayenne, une certaine lettre fermée dont il suppliait qu'on prît connaissance.

« Or, les journaux régionaux racontent que ces jours-ci mourait à Nantes la servante nommée la Jeannette du curé d'Entrammes, et que cette femme, avant de mourir, éprouvait le besoin de déclarer, devant témoins, que ce fut elle l'assassin de l'abbé Fricot, que ce fut elle qui, aidée d'une autre personne, commit l'horrible meurtre dont elle se confessa, de suite, à l'abbé Bruneau pour acheter le silence de ce dernier.

« Cette révélation faite ces jours derniers aux journaux de Laval par une lettre de Nantes — cause en ville et dans la région une énorme émotion.

« Les commentaires vont leur train et on demande avec insistance communication de la lettre adressée par l'abbé Bruneau au Procureur de la République.

« Il convient d'ailleurs de n'accueillir que sous les réserves nécessaires une nouvelle si grave ».

LE PROTECTORAT DES CHRÉTIENS en Orient

Du *Mémorial diplomatique* :

Dans le monde catholique allemand on affirme que l'empereur Guillaume a envoyé, ces jours derniers, une lettre autographe au Pape, par laquelle il demande pour l'Allemagne, le droit d'exercer le protectorat sur tous les chrétiens en Orient.

La loi sur les accidents de travail

Paris. — La commission d'assurance et de prévoyance sociale a tenu sa séance samedi, pour entendre la lecture du rapport de M. Mirman sur les nouvelles modifications qui ont été, en ces derniers temps, proposées à la loi du 9 avril 1898 sur les accidents de travail.

La première modification est relative aux quatre premiers jours d'invalidité. Si l'incapacité résultant de l'accident a duré plus de quatre jours, l'indemnité journalière n'est due à la victime qu'à partir du cinquième jour : ce serait désormais à partir du premier jour de même que les sociétés de secours mutuels qui donnent des secours à leurs sociétaires quand la maladie a duré trois ou quatre jours, à partir du premier.

En ce qui concerne les ouvriers étrangers la loi de 1898 décide qu'en cas d'accident mortel, les représentants de la victime n'ont droit à aucune indemnité lorsqu'au moment de l'accident ils ne résident pas en France.

Le nouveau texte maintient en principe ces dispositions mais il prévoit cependant le cas où en raison des législations en vigueur sur la matière dans certains pays, un décret du Conseil d'État rendrait applicables aux ayant-droits de l'ouvrier tué, notre loi d'accidents même au cas où les intéressés ne resteraient pas en France. Ils recevraient alors pour toute indemnité un capital égal à trois fois la rente à laquelle ils auraient droit s'ils étaient français ou si étrangers ils restaient en France.

Anglais et Boers

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

Lord Wolseley, qui était, ces jours derniers à Constantinople à la tête de l'ambassade extraordinaire pour annoncer au Sultan l'avènement du roi Edouard a, occasionnellement parlé de la situation dans l'Afrique du Sud.

Il a dit que l'Angleterre serait heureuse de voir se produire une médiation de n'importe quel côté et que celle-ci profiterait avec empressement de l'occasion pour pouvoir cesser les hostilités au Transvaal.

INQUIÉTUDES

Je viens de lire dans les journaux socialistes les commentaires des manifestations ouvrières du 1er mai.

A travers les éloges forcés donnés à ceux qui, malgré *la pression patronale*, ont chômé ce jour-là pour affirmer leur émancipation sociale, il est facile de voir que les meneurs de la sociale ne sont pas contents du résultat.

Ils se battent les flancs pour prouver que le peuple est à eux, et qu'ils sont les maîtres de la situation; ils crient bien haut pour essayer de faire croire qu'ils tiennent dans la main tout le monde du travail, les métallurgistes et les fileurs, les ouvriers d'art et ceux de l'industrie, comme les mineurs et les verriers; peut-être croient-ils eux-mêmes, à force de le répéter, que les ouvriers travaillent, chantent, chôment et dansent au gré de leurs désirs et sur leur ordre.

Ils se flattent, ils se vantent, ils se rengorgent. Ils prennent des airs de vainqueurs mais au fond ils savent mieux que personne ce qui en est et combien peu ils ont réussi.

A Lille, on a vu des groupes d'ouvriers endimanchés parcourir les rues conduits par quelques agités qui s'efforçaient de les embrigader et de les mener en troupe — pauvre bétail socialiste — porter au Maire et au Préfet les revendications des prolétaires.

A la Mairie, grand discours de Delory — vieux copain — pour dire que les ouvriers ont raison de réclamer contre la tyrannie patronale et que bientôt luira l'aurore d'un jour de triomphe — quand lui, le parvenu Delory sera député ou sénateur.

A la Préfecture, quelque réponse banale de M. le Préfet, affirmant pour la je ne sais quantième fois la sollicitude du Gouvernement pour le peuple des travailleurs.

Puis réunion à la Maison du Peuple, à l'Hôtel des Syndicats, pour entendre quelque orateur socialiste dauber une fois de plus sur les patrons, sur l'infâme capital.

Et pour finir la fête, un feu d'artifice où comme pièce principale fulguraient les trois lettres P. O. F.

A part cela, on travaillait dans les usines, dans les ateliers, dans les chantiers, tout comme si ce n'était pas le 1er mai.

Il en fut de même partout, sauf dans les centres miniers encore agités par la vaste fumisterie du *Referendum*.

C'est que, voyez-vous, les ouvriers aujourd'hui n'ont guère l'envie de s'amuser, ni le cœur à la joie.

Le travail ne va pas, les commandes baissent d'une manière inquiétante dans toutes les industries, et ils savent que quand il n'y a rien à faire, il n'y a rien à gagner.

Des jours de chômage, ils en ont assez dans les mortes saisons et le 1er mai arrive trop souvent dans l'année. Pour certains d'entre eux c'est même toutes les semaines qu'il leur faut chômer !... Demandez donc ce qu'ils en pensent aux ouvriers des filatures.

Quant aux mirobolantes promesses des farceurs de la Sociale, les socialistes eux-mêmes en arrivent à n'y plus croire.

Elles servent tout au plus de tremplin électoral à quelques acrobates de la politique, ambitieux et pressés d'arriver ; elles n'ont jamais apporté un morceau de pain à l'ouvrier.

Aujourd'hui, devant les menaces d'un chômage forcé, l'ouvrier se rend compte qu'on l'a berné, en lui promettant le paradis sur terre pour le jour où il n'y aura plus de patron ; il comprend que pour gagner sa vie, qu'il y ait un patron ou non, il lui faut du travail et que ce ne sont pas les socialistes qui peuvent lui en donner.

C'est pourquoi la fête du 1er Mai lui fait peur, plutôt qu'elle ne lui plaît.

STÉPHANE.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

5 mai 1901. — 4e dimanche après Pâques. **Saint Moront**, abbé de Marchiennes.

Basilique de Notre-Dame de la Treille. — A 4 h. 1/2, sermon de charité en faveur de l'école libre de garçons de Vauban, par le R. P. Lacomme, dominicain.

Salut à 5 h., comme tous les jours du mois de mai.

Eglise St-Maurice. — A midi, messe anniversaire pour le repos de l'âme des membres décédés de la Société de secours mutuels des Anciens Caporaux, Brigadiers et Musiciens. La fanfare des Amis Réunis de Wazemmes s'y fera entendre.

A 4 h., à l'occasion de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, procession solennelle et amende honorable.

Salle de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116. — Séance de la Société photographique. Projections. Cinématographe.

Palais-Rameau. — A 5 h., distribution des récompenses de la Société régionale d'horticulture. Conférence par M. Dubois. Concert par la fanfare Danel.

Esplanade. — Au stand, de 10 h. à midi et de 3 à 5 h. 1/2, tir de la Lilloise. — Au Rond-Point, à 4 h., concert militaire.

Place Catinat, place du Concert, Jardin de Fives. — A 5 h., concert.

Institution libre de Marcq. — A l'occasion de la fête de M. le Supérieur aura lieu l'inauguration de la nouvelle salle de jeux de la seconde division. — A 2 heures, séance de gymnastique par les élèves de la seconde division. — A 5 heures 1/2, séance littéraire.

Un nouveau Syndicat professionnel

Dans une réunion organisée par M. F. Bal, marchand de meubles, membre du comité de l'*Union Commerciale* de l'arrondissement de Lille, a été fondé le 29 avril dernier un Syndicat de l'Ameublement de Lille et ses environs.

L'assemblée, composée de marchands de meubles neufs, tapissiers et fabricants, après avoir élaboré et adopté les statuts du nouveau syndicat, a constitué comme suit sa Chambre Syndicale :

Président : F. Bal, meubles. — Vice-Président : Laurens, tapissier; Delmotte-Werner, meubles. — Secrétaire : G. Turck, fabricant de meubles artistiques. — Trésorier : Eugène Louis, tapissier. — Membres : Barrois, tapissier; Beuque, tapissier; Bourgot, meubles; Broux, meubles; Crombez, tapissier; Kuntz, tapissier; Marin, fabricant de sièges.

Grand Incendie

AVENUE DE DUNKERQUE

Plus de 100.000 francs de dégâts

Hier, vers midi et demie, un incendie s'est déclaré, dans la cartonnerie de MM. Dejaegher frères, qu'exploite depuis deux ans M. Victor Tesse, avenue de Dunkerque. Grâce aux courageux efforts des pompiers de l'hôtel Malus et du poste de Canteleu, les maisons voisines occupées par des ouvriers, MM. Mahieu, tisserand, Vaneste, jardinier, Rowels, teinturier, Jean Bayart, chauffeur, Acquart, etc., n'ont été que légèrement atteintes par les flammes.

La cartonnerie Dejaegher

qui donne sur l'avenue de Dunkerque, a une longueur de 25 mètres. A côté, est la maison d'habitation. Derrière, sont situés la salle des machines, le séchoir et les bureaux.

A droite de ces bâtiments se trouve la fabrique de cartons ; à gauche, à la suite d'une cour, un poulailler et des remises auxquelles sont adossées les maisons de la cité Dejaegher. Cette cité comprend 25 ménages. Derrière tous ces bâtiments sont situés les écuries, les réservoirs de charbon et les jardins, qui s'étendent jusqu'aux prairies cotoyant les remparts.

La cartonnerie Dejaegher occupe une vingtaine d'ouvriers.

L'alarme

Vers midi et demie, un jeune ouvrier, Alf. Benjamin, 17 ans, traversait la cour de l'usine quand il aperçut de la fumée sortant des tuiles du grand séchoir.

Il enfonça la porte du séchoir et une fumée très épaisse sortit aussitôt de ce bâtiment.

Il donna l'alarme à ses camarades, qui, une demi-heure plus tard devaient partir dîner. Les premiers secours furent organisés en attendant l'arrivée des pompiers.

Une panique

On comprend l'épouvante des habitants de la cité Dejaegher, quand, alors qu'ils mangeaient, ils apprirent la catastrophe. Ils commencèrent aussitôt le sauvetage de leurs meubles, car les flammes, à ce moment, gagnaient la cité.

Le mobilier de ces pauvres gens fut déposé pêle-mêle dans les jardins voisins.

A trois heures, l'émotion de ces ouvriers était calmée, tout danger ayant disparu.

La cause. — Les dégâts

Seuls, les séchoirs, où une grande quantité de cartons était placée, la salle des machines et le poulailler sont détruits.

Au moment où nous quittons les lieux, les pompiers noient les décombres.

On ne connaît pas la cause de cet incendie.

Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs.

Le service d'ordre était organisé par la police, sous les ordres de MM. le commissaire Villon, l'inspecteur Ethuin, le brigadier Sailly ; par la gendarmerie, commandée par le brigadier Crespel, et par un piquet du 43e, sous la direction de M. le lieutenant-colonel Leleu, major de la garnison, d'un lieutenant et d'un adjudant.

Deux blessés

Dès l'alarme, donnée par M. Alfred Benjamin, le chauffeur, M. Evrard, se précipita vers la salle des machines et ôta le charbon renfermé dans le fourneau. Ne pouvant y parvenir, la fumée étant trop épaisse, il enfonça une fenêtre et ouvrit les purgeurs pour prévenir toute explosion.

Ce courageux ouvrier, en exécutant ce travail, a été blessé à la hanche gauche.

En voulant sauver une balle de papier, un jeune apprenti a été brûlé à la figure.

Mariage. — Samedi 4 mai, a été célébré, en l'église du Sacré-Cœur de Lille, le mariage de M. Pierre Lefebvre, docteur en droit, avocat à Lille, avec Mlle Marie Duhem, également de Lille.

Nous prions Dieu de bénir les vœux de bonheur que nous formons pour les jeunes époux.

Union artistique du Nord. — L'exposition des Beaux-Arts ouverte à Lille, rue Négrier, 36 ter, continue à être visitée convenablement. C'est un lieu de délassement très agréable pour les promeneurs.

La section des arts céramiques artistiques est regardée avec attrait. C'est un nouveau genre pour la ville de Lille; les prix ne sont pas élevés.

Les ventes continuent à se faire.

Nous engageons fortement les amateurs du beau de profiter des derniers jours qui restent à s'écouler avant la fermeture pour visiter ce salon, réellement remarquable pour la province.

Anciens élèves des Frères d'Esquermes. — L'assemblée générale trimestrielle a lieu aujourd'hui dimanche 5 mai, à 11 heures, au siège, 38, rue de Canteleu. Ordre du jour : Cotisations, élection d'un commissaire, tombola gratuite. Le dimanche 12 mai, à 11 heures, concours de bouchons gratuit.

Départ du 16e chasseurs à pied. — Aujourd'hui dimanche, à 5 h. du matin, le 16e bataillon de chasseurs a quitté notre ville se rendant au camp de Sissonne où il exécutera des tirs de guerre. Son absence durera quatre semaines.

Le 43e de ligne se mettra en route le 12 juin à son tour pour Sissonne et non le 1er juin comme l'a été annoncé. Il rentrera à Lille le 9 juillet.

Heureux socialiste. — M. Devralgne, ancien directeur de l'abattoir à Lille, nommé professeur de sciences naturelles à l'Ecole d'agriculture d'Hyères, vient d'être chargé d'une mission scientique de trois années en Extrême-Orient ; il doit parcourir successivement le Cambodge, la Cochinchine, le Laos et l'Annam, et s'embarquera, à cet effet, le 2 juin, à Marseille, sur le transport l'*Annam*.

Accidents. — Chez M. Degryse, constructeur à Fives, rue Frémy, 14, Jules Pruvost, tourneur, 62, rue Fontenoy, a été pris entre un rouleau et une tôle. Il porte des contusions au bas ventre.

— Hier matin, vers 10 h., Jean Lenoir, 55 ans rue Malesherbes, 23, était monté sur une échelle chez M. Brabant, fabricant de céruse, rue Belle Vue, quand il perdit l'equilibre et, d'une hauteur de 3 mètres, tomba sur le sol. Il s'est blessé à la figure.

— Julien Mersmaen, 17 ans, pointeur, rue du Commerce, cité Walbecq, 29, travaillant chez M. Villette, constructeur, rue de Wazemmes, a été blessé au gros orteil du pied gauche. 15 jours de repos.

Tombé d'une échelle. — Hier vers midi, Eloi Bauvin, 69 ans, maçon, 8, rue Auguste Bonte, occupé dans les ateliers de M. Georges Paratte, rue d'Artois, est tombé d'une échelle sur laquelle il travaillait.

Dans sa chute il s'est fait une entorse au pied droit.

Accident à la manufacture des tabacs. — Dans l'atelier de la distillerie des jus, vers 11 heures du matin, François Sauvé, 33 ans, rue Saint-André, 87, a été victime d'un accident qui paraît assez grave.

Sauvé chauffait un fer à souder quand le touchon fileté fut chassé par l'essence en ébullition qui se répandit sur lui. Il a été brûlé à la figure, au cou et au bras droit. Après avoir reçu les soins du docteur Castelain, il a été reconduit chez lui.

Gant Perrin, 80, rue Nationale, Lille, informe sa clientèle que la *Vente-Réclame annuelle* à prix réduits, aura lieu du lundi 6 mai au jeudi 9 inclus, et comprendra les meilleurs spécimens.

Arrestation d'un dangereux malfaiteur. — Hier, vers huit heures, M. Clovis Hurtre, représentant de commerce, rue du Marché, entrait dans le débit de tabac, rue d'Esquermes, laissant sa bicyclette à la porte. Cinq minutes après il constatait la disparition de la machine.

Avec deux de ses amis M. Hurtré fit des recherches. Rue Molliet, il réussit à mettre la main au collet de son voleur; celui-ci se débattit comme un beau diable et réussit à s'enfuir.

M. Hurtré rentra en possession du vélo et se rendit au 6e arrondissement pour avertir M. Jérôme, commissaire.

Munis d'un très vage signalement les agents de police Denneulin et Oppermann, se mirent en campagne. Après une sérieuse enquête dans le quartier ils purent vers 10 h., arrêter l'audacieux voleur. C'est un repris de justice des plus dangereux, Achille Dath, 20 ans, journalier, rue d'Austerlitz.

Il vient de quitter la prison où il a purgé un mois pour outrages à agents.

Tentative de suicide. — Hier après-midi, vers 3 h. 1/2, un étudiant en lettres, Léon Duboscq, 23 ans, rue du Plat, 66, s'est pendu à la fenêtre de sa chambre. La corde a été coupée à temps par des voisins et le désespéré, qui ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales, a été transporté dans les loges spéciales de l'hôpital Saint-Sauveur.

Arrestation. — Un expulsé, le sieur Auguste Delbauwe, journalier, sans domicile, a été arrêté, vers 5 heures du soir, sur la place de la Gare par l'agent de police Hoden.

Ceux de nos amis qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propr. du chât. La Tour St-Aubin, Médoc-Gironde ; il leur enverra franco notices et échantillons.

CONCERT MILITAIRE

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés au Rond-Point de l'Esplanade par la musique du 43e de ligne, le dimanche 5 mai, de 4 à 5 heures du soir :

1. Le Troubadour, Sellenick.
2. Ronde Louis XI, A. Petit.
3. Airs de Ballet, Luigini.
4. Hortense (Gavotte), Eilenberg.
5. Arlequin et Colombine, (pour 2 pistons), Cossette.
6. La Pervenche (valse), Kuegtel.

Le chef de musique,
MAYEUR.

Voir en 5e page, la liste des maisons de commerce de premier ordre. En vous y adressant, vous êtes certains de ne pas acheter chez les Juifs.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 4 mai

Présidence de M. MARTIN, Vice-Président

Les drames de l'inconduite

Victorine Borree, ménagère à Armentières, est jalouse de son mari qui paraît, en effet, mériter quelques reproches. Elle est allée, le 10 avril, vers 10 h. 1/2 du soir, l'attendre à l'arrivée du train de Pérenchies; il était avec une fille et d'autres camarades; dans un accès de colère, elle lança sur le groupe un bol de vitriol. Le mari ne fut pas atteint, ce fut la femme et un autre individu qui furent grièvement brûlés.

Victorine Borree est condamnée à 4 mois de prison avec sursis.

Jeune voleur

C'est un jeune gamin de 9 ans que Charles Delesalle, mais il a déjà pas mal de toupet; apercevant une voiture de boulanger, il y est monté et a pris une sacoche de 370 francs qu'il est allée enterrer dans un champ près de la route; quelque temps après, il est revenu prendre l'argent, et il est impossible de lui faire avouer ce qu'il en a fait.

Le Tribunal le remet à ses parents, mais gare à lui s'il recommence.

AFFAIRES DIVERSES

Lille. — Paul Boutry, abus de confiance, 1 mois de prison avec sursis. — Jules Dehaut, vol, 8 jours, sursis.

Roubaix. — Ernestine Mont reuil, vols, 3 mois. — Jules Wuylsteckc, vol, 10 jours.

Etat-Civil de Lille

Du 3 mai

Naissances. — Eugène Vandeputte, cité Debouté. — Georges Caudde, rue du Port 86.

Du 4 mai

Hélène Quertinier, Jardin-du-Prévôt 6. — Léon Pille, rue au Petrinck 16. — Gerard Dufay, rue du Gard 3. — Jacques Cornillot, rue Esquermes 124. — Robert Klinpe, cité de Douai 7.

Du 3 mai

Décès. — Marie Bral, 69 ans, épouse de J.-B. Delcroix, rue Lepelletier 44. — Adrienne Martin, 10 mois, rue du Croquet 11. — Fernande Wauquier, 8 ans et 11 mois, cité Philanthropique 37. — Emile Montury, 38 ans, célibataire, rue de Juliers 76.

Du 4 mai

Mélanie Wecksten, 76 ans, veuve d'Edouard Vienne, rue Léon-Gambetta 118. — Rosalie Demeester, 49 ans 1/2, épouse de Jules Fournier, rue de Rivoli 19. — Paul Tellier, 47 ans, célibataire, rue Blanche 59. — Emma Lalau, 31 ans, épouse de Théophile Ravestyn, rue Fombelle 84 — Charles Berthelet, 2 ans, célibataire, avenue de Dunkerque 97. — Henri Druesne 4 ans, rue Kulmann 6. — Edouard Somerlinck, 1 mois 1/2, rue Corneille 48. — Hermance Tersin, 69 ans, veuve d'Elie Empis, rue de l'Alma 27.

Triste découverte dans une fosse d'aisance

A LA MADELEINE

Hier matin, vers 5 h., en vidant la fosse d'aisance qui se trouve dans la cour Choquelle, M. Albert Jouveneaux, maraîcher rue du Lazaro, à Marcq-en-Barœul, a trouvé le cadavre d'une petite fille.

Il le transporta dans une maison voisine et avertit M. Hutin, commissaire de police, qui, avec M. le docteur Benoît, fit les premières constatations. Le petit corps a été conduit à la Faculté de médecine.

Aucune marque apparente de violence n'a été vue sur le corps.

M. Hutin a continué son enquête, interrogé les habitants de la cour Choquelle mais aucune piste sérieuse n'est suivie.

M. le Procureur de la République a chargé M. Davainne de l'instruction.

La Madeleine. — *Chevaux emballés.* — Hier après-midi, vers 4 h. 1/2, les deux chevaux attelés à un omnibus appartenant à M. Leignel, brasseur à Lambersart et conduits par le domestique de ce dernier, se sont emballés rue Jeanne-Maillotte.

Arrivés rue de Lille ils ont renversé un bec de gaz et allaient certainement causer d'autres accidents quand ils furent maîtrisés par un jeune homme, M. Jules Favreuille, place du Vieux Marché-aux-Chevaux, 2, à Lille.

Tout ne se borne fort heureusement qu'à des dégâts matériels.

Etat-civil de La Madeleine

Naissances du 29 avril. — Louise Backeland, cour Samain, 18. — Lucienne Pieters, rue Jacques-Lefebvre, 41. — Stewart Young, rue du Quai, 16.

Du 2 mai. — Raymonde Lefebvre, rue Godefroy, 87.

Publications de mariage, du 5 mai. — Entre Abdon Declercq, journalier, et Elodie Boetynck, servante à La Madeleine. — Jules Volkaert, maraîcher, à Marcq-en-Barœul, et Maria Devos, ménagère à La Madeleine. — Albert Musin, lieutenant au 110e de ligne, et Marguerite Deschamps, sans profession, à Bergues. — Auguste Capet, comptable, à La Madeleine, et Justine De Greef, magasinière, à Lille. — Fernand Quertant, gazier, à La Madeleine, et Malvina Nutten, ménagère, à Lille.

Décès du 1er mai. — Alexandre Letellier, 62 rue de Marquette, 188.

Du 2. — Madeleine Fauchille, 28 ans, rue de Marquette, 90-92.

Fiers. — *Tentative de vol.* — M. Goube, maître de la commune et en même temps épicier, était, la nuit dernière, éveillé par un bruit provenant de son magasin. Il y descendit et remarqua que des malfaiteurs s'y étaient introduits par le vasistas et étaient sortis par la même ouverture, en se servant d'une échelle qui se trouvait dans le magasin. Rien n'a été volé !

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues au 7, rue Rue

Ephémérides Roubaisiennes

5 Mai 1896. — Ouverture de la première **Ecole Ménagère ouvrière**, rue des Arts, à Roubaix. Confiées aux soins de quatre Sœurs de l'Enfant Jésus (Congrégation dont il a été déjà parlé le 23 février), les jeunes filles âgées de treize ans au moins y apprennent à tenir un ménage, c'est-à-dire à cuisiner, à lessiver, à repasser, à raccommoder, à confectionner des vêtements de travail, à entretenir avec ordre une chambre à coucher, à se rendre compte des dépenses que peut faire un ménage d'ouvriers en les calculant d'après le gain des membres de la famille en âge de travailler. Il y a aussi une école de piquûrage.

Cette institution si utile et qui mériterait tant d'être multipliée est à la charge d'un comité de Dames patronnesses à la tête de quelles se dévoue tout particulièrement Mme François Roussel. L'Ecole compte 40 élèves en moyenne le jour, et de 60 à 80 le soir : ce sont les jeunes filles travaillant le jour dans les ateliers de la ville.

Une autre école a été depuis ouverte sur la paroisse Saint-Joseph.

Voici par exemple, comment on apprend aux jeunes filles à calculer le prix d'un repas qu'elles cuisinent elles-mêmes.

Menu pour dix personnes

Mode d'emploi :

4 litres d'eau pour dix personnes.

1° Mettre la viande à l'eau *froide* et ajouter du sel;

2° Ecumer le bouillon;

3° Y ajouter les légumes ensuite;

4° Laisser bouillir doucement pendant 2 h. 1/2.

Pot-au-feu. Purée de pommes de terre :	
Durée 2 h. 1/2.	
750 gr. de bœuf	1 20
Carottes et poireaux	0 05
Céleri, sil, deux clous de girofle	0 01
Sel, thym, pain	0 05
Purée, 1/2 heure	
2 kilgr. de pommes de terre	0 20
Graisse, sel, poivre, lait	0 10
Pain	0 20
Bière	0 30
Coût du repas	2 15

Combien parmi les lecteurs, — il n'est pas question des lectrices — ignorent la façon de s'y prendre pour produire ce mets familial si courant et si goûté, surtout après un long voyage.

Jean Ghislain

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Premières Communions à Notre-Dame, à Saint-Sépulcre, au Très-Saint-Rédempteur, à Saint-Antoine de Padoue, à Saint-Jean-Baptiste.

— Arrivée, à Roubaix, de Mgr Monnier, évêque de Lydda, qui donnera la confirmation cette semaine.

— Pèlerinage des Tertiaires de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Croix, à 7 h. du matin, à Notre-Dame-de-Lourdes de Tourcoing.

11 h. à 12 h. — Société Saint-François-Régis, rue St-Antoine, 74.

11 h. 1/2 à 1 h. — Secrétariats du Peuple : Grande-Rue, 34; rue de Lannoy, 229; rue de Wasquehal, 28, de 9 h. à 10 h., 12, rue de France.

11 h. 1/4 à 12 h. 1/2. — Bibliothèque pour tous, Grande-Rue, 84.

Cirque Vinella. — A 8 h., matinée enfantine. — A 8 h. 1/2, soirée de gala.

8 h. — Courses provençales et landaises aux Arènes de Roubaix.

— Les socialistes roubaisiens fêtent, aujourd'hui 5 mai « le Premier mai ».

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Huit mille nouveaux petits contribuables

Sous ce titre, on a placardé pendant la nuit de samedi à dimanche l'affiche suivante :

Travailleurs,

D'accord avec Jules Guesde, le Conseil municipal collectiviste avait pris, le 24 avril 1898, l'engagement de consulter le corps électoral avant d'imposer de nouvelles taxes aux contribuables roubaisiens.

Il a manqué à cet engagement.

A la minorité qui le lui rappelle, le Comité exécutif a répondu simplement : « Nous travaillons pour les ouvriers malheureux et les petits commerçants. »

C'est faux !

Grâce à la taxe locative municipale créée par les nouveaux projets des collectivistes, il y aura à Roubaix

8.000 nouveaux petits contribuables

En effet, tous les ouvriers payant un loyer mensuel inférieur à 30 fr., étaient dispensés de toute contribution.

Si le projet du maire reçoit exécution, indépendamment de la hausse des loyers résultant des taxes sur les maisons, tous les travailleurs qui paient un loyer de 17 fr. et au dessus seront passibles :

1° *D'une taxe d'habitation;*

2° *D'une taxe personnelle et mobilière dont ils étaient exempts.*

Les ouvriers subiront en outre toutes les conséquences de ces impositions, telles que taxe militaire et autres charges.

La création de ces *8000 nouveaux petits contribuables* aboutira à une réduction proportionnelle du montant des *grosses contributions.*

8.000 ouvriers qui ne payaient rien, devront, grâce au projet du Maire, aller chaque année vider leur portemonnaie chez le percepteur.

Voilà comment l'administration collectiviste, pour couvrir un déficit qui la gêne, frappe les ouvriers et cherche à les tromper.

La minorité du Conseil municipal.

N.-B. — La minorité ne se lassera pas de renseigner les Roubaisiens et de lutter contre ce projet néfaste. Ses adversaires l'invitent à aller discuter contradictoirement à la *Paix*. Préparer une salle est facile; la préparer chez soi est un comble. Quelle sanction sincère clôturerait un tel débat ? La contradiction a été faite, en on vrai lieu, à la séance du Conseil municipal. Il appartient aux seuls Roubaisiens de conclure.

LE CRIME

de la rue des Longues-Haies

Descente du Parquet. — L'autopsie de la victime. — Tranfert du mari meurtrier à Lille.

Samedi après-midi, au train de 2 h. 37, descendaient à Roubaix, M. Delalé juge d'instruction et son greffier M. Lecointe, MM. Marion, commissaire central et M. Squivée, commissaire de police de la place Sainte-Elisabeth, attendaient le magistrat qui s'est rendu immédiatement à l'Hôtel-Dieu pour instruire l'affaire du crime de la rue des Longues-Haies.

L'assassin l'y avait précédé de quelques minutes, amené du dépôt de la Grand'Place en voiture.

En attendant l'arrivée de M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, M. Delalé a procédé à un premier interrogatoire de l'accusé. Cet interrogatoire a eu lieu dans une salle de l'établissement et a duré environ un quart d'heure.

Louis Penoy n'a pas l'air de se rendre compte de son crime. Il a même demandé au juge d'instruction de le mettre en liberté pour assurer le pain de ses enfants !

Le magistrat a recueilli des aveux et des témoignages qui établissent d'une façon formelle la préméditation chez Louis Penoy. Plusieurs lettres très compromettantes sont entre les mains de M. Delalé, entre-autres une reçue, il y a quelques jours, par sa femme et retrouvée sur elle.

Détail assez curieux, on a retrouvé le couteau ouvert de Penoy, un couteau à virole, dans le lit de sa victime. Mais ce n'est pas celui-là dont il s'est servi ; c'est un couteau de cuisine qu'il a pris sur une table chez sa femme.

A trois heures et demie, M. le docteur Castiaux, médecin légiste, est arrivé à l'Hôtel-Dieu où l'attendait déjà M. le docteur Bœle, de Roubaix.

M. Castiaux se rendit aussitôt à la morgue, où, depuis hier soir, avait été déposé le corps de la malheureuse Jeanne Naems.

L'autopsie fut pratiquée immédiatement. Les blessures du cou sont horribles et les coups de couteau semblent avoir été portés avec une extrême violence.

Celui qui a déterminé la mort en tranchant l'artère carotide, a aussi coupé la langue, l'assassin a dû retourner le couteau dans la gorge.

Vers 5 heures 1/2, M. Delalé s'est rendu avec son greffier et M. Squivée, rue des Longues-Haies, pour y faire le relevé des lieux. Puis le parquet est retourné à Lille.

Louis Penoy a été conduit à la maison d'arrêt de Lille au train de 6 h. 22.

Dans le quartier, des groupes nombreux de curieux ont stationné durant toute la journée en face du n° 54 de la rue des Longues-Haies.

Des agents et des gendarmes gardent la maison.

MM. les Cambrioleurs continuent...

Pendant la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux de M. Augem, fabricant rue de la Fosse-aux-Chênes, 49.

Après avoir forcé les tiroirs du bureau ils se sont attaqués au coffre-fort qui ne contenait que 100 francs, mais ils n'ont pu réussir à l'ouvrir.

Ils ont dû être dérangés par le concierge, Jean-Baptiste Simoens qui, ayant entendu du bruit vers minuit, avait fait une ronde sans remarquer rien d'anormal.

C'est seulement ce matin qu'on s'est aperçu de la tentative de vol à l'arrivée des ouvriers.

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort à Seclin, de Mme Caroline Defrenne, belle-mère de M. le commandant Despature, chevalier de la Légion d'honneur, président du Cercle militaire de Roubaix. Les funérailles auront lieu en l'église de Seclin, lundi à 9 h. 1/4 ; le corps sera conduit ensuite au cimetière de Roubaix.

Nous prions M. et Mme Victor Despature d'agréer nos plus sincères condoléances et nous demandons à nos lecteurs une prière pour l'âme de la défunte.

Une conférence publique a été donnée, samedi soir à la *Paix*, par les socialistes Roubaisiens.

C'est le citoyen Carrette, maire de Roubaix, qui présidait, assisté de MM. Yvo Van Waerebeke, adjoint, et Lefebvre, secrétaire du Parti collectiviste.

M. le Maire donne lecture, assis, d'un rapport qu'il a préparé, dit-il, pour donner un compte-rendu du mandat des conseillers municipaux socialistes. Il affirme, sans rire, que le « tapage et le bruit » de la minorité au Conseil n'ont pas empêché la majorité de travailler !

Le Maire se vante aussi de la convention passée avec les tramways, comme étant l'œuvre unique des collectivistes.

Il parle aussi de la suppression de l'octroi. Il affirme que les patrons obligent les ouvriers à signer la pétition de l'*Union Commerciale*.

Après le maire Carrette, c'est l'adjoint Bailleul qui prend la parole.

Lui aussi attribue à la majorité collectiviste le beau rôle du Conseil.

Malgré les « cris, les aboiements, les insultes » de nos adversaires, s'écrie-t-il, nous avons pu faire de la bonne besogne ! Car, déclare-t-il à l'auditoire, jamais une insulte n'est sortie de notre bouche à leur adresse. Nous n'avons fait que répondre. Les petits, au Conseil, c'est nous ! (sic).

Après avoir déclaré que les conseillers de la minorité n'ont rien fait, il avoue tout de même que M. Eugène Motte a fait quelque chose dans la question des tramways.

Le citoyen Bailleul affirme que le projet des taxes de remplacement sera approuvé.

Il invite les auditeurs à être nombreux, dimanche aux manifestations socialistes.

Le citoyen Moreau prend ensuite la parole. Son discours soporifique n'a guère présenté d'intérêt.

Pendant qu'il parle, un grand nombre d'auditeurs quittent la salle.

Un ordre du jour clôturant la réunion qui s'est terminée à 10 h. 3/4.

M. Février et Cie, tailleurs, *Roubaix, 2 et 4, Grande-Rue*, pr communions, séries spéciales pour œuvres de bienfaisance.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Réunion.* — Le Bureau Syndical se réunira lundi 6 mai 1901, à 6 h. précises du soir, au siège syndical, 22, rue de la Paix.

Ordre du jour. — Admissions dans le Syndicat (dizaines libres), dans la Société de secours mutuels Saint-Joseph. — Demande de pension en faveur d'un ancien sociétaire.

Réunion du Conseil Syndical. — Assemblée générale annuelle. — Questions diverses.

Concert au square Pierre Catteau. — Voici le concert qui aura lieu ce soir :

De 7 h. 1